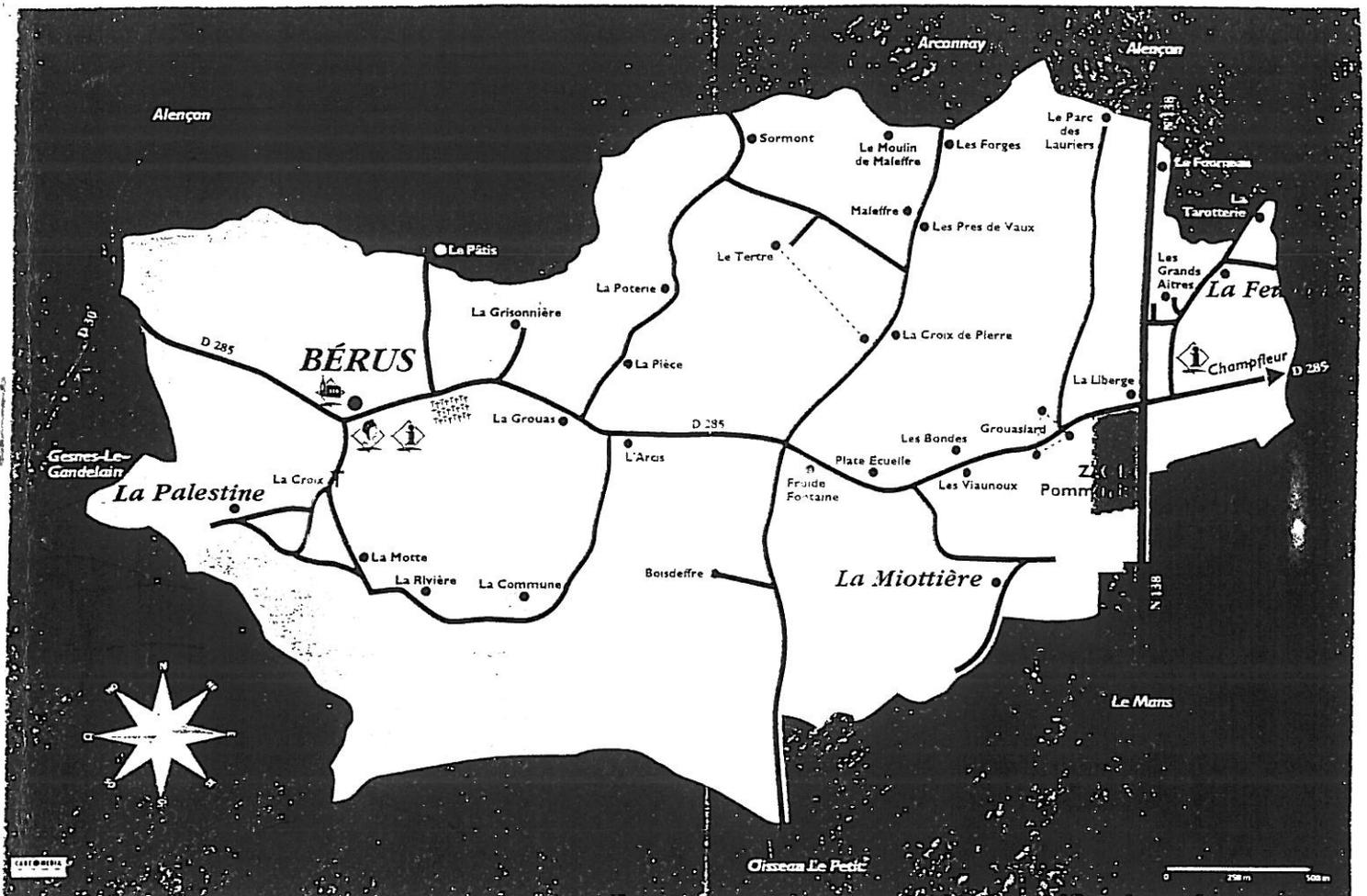


L'ECHO

Le 9 Juin 1997

BERUS



N° 17

BUDGETS COMMUNE

----- COMPTE ADMINISTRATIF 1996

----- SECTION DE FONCTIONNEMENT : VUE D'ENSEMBLE

CHAP	LIBELLE	PREVU	REALISE	RESTE A REALISER
60	DENREES ET FOURNITURES	41776,00	41371,44	
61	FRAIS DE PERSONNEL	287183,00	286209,54	
62	IMPOTS ET TAXES	4747,00	4747,00	
63	TRAVAUX&SERV . EXT.	163788,00	163780,75	
64	PARTICIPATION&CONTING.	120285,00	117600,10	
65	ALLOCATIONS&SUBV.	22135,00	19681,00	
66	FRAIS DE GESTION GENER.	91000,00	85833,17	
67	FRAIS FINANCIERS	22289,00	22289,08	
83	EXCEDENT FONCT. CAPIT.	123325,00	123325,00	
TOTAL FONCT. DEPENSES		876528,00	864837,08	
70	PRODUITS D'EXPLOITATION	43080,00	40614,50	
71	PRODUITS DOMANIAUX	1933,00	21416,75	
73	RECOUVREMENTS&SUBV	70070,00	73237,35	
74	DOTATIONS ETATS	300050,00	304412,00	
75	IMPOTS INDIRECTS	32425,00	30788,78	
77	CONTRIBUTIONS DIRECTES	337018,00	332747,00	
82	PRODUITS ANTERIEURS	74552,00	74551,84	
TOTAL FONCT. RECETTES		876528,00	877768,22	
EXCEDENT EN FONCTIONNEMENT			12931,14	
DEFICIT EN FONCTIONNEMENT				

----- SECTION D'INVESTISSEMENT : VUE D'ENSEMBLE

06	DEFICIT D'INVEST. REPORTE	85955,00	85954,96	0,
16	REM BOURSEMENT EMPT	40236,00	40235,97	0,03
18	REGL . DETTES A LMT	20011,00	20010,46	0,54
21	ACQUISITION DE BIENS	58142,00	56375,77	1766,23
23	TX BATIMENTS	84184,00	75364,69	8819,31
25	PRETS&AVANCES LMT	52546,00	52545,28	0,72
TOTAL INVESTISS. DEPENSES		341074,00	330487,13	10586,87
10	SUBV. EQUIPEMENT	176156,00	163298,00	12858,00
11	PREL./RECETTES ORDIN.	123325,00	123325,00	0
14	PART. TRAVAUX EQUIP.	38350,00	38350,00	0
21	ALIENATION DE BIENS	1572,00	1571,00	1,00
25	RECOUVR. CREANCES LMT	1671,00	1671,37	-0,37
TOTAL INVESTISS. RECETTES		341074,00	328215,37	12858,63
EXCEDENT EN INVESTISSEMENT				
DEFICIT			2271,76	

BUDGET PRIMITIF 1997**SECTION DE FONCTIONNEMENT
VUE D'ENSEMBLE**

CHAP	TOTAL DEPENSES	BUDG N-1	PRO.MAIRE	VOTES C.M.
		877928,00	728894,00	728894,00
11	Charges à caract. général	245536,00	165150,00	165150,00
12	Charges de personnel	284683,00	285000,00	285000,00
65	Autres charges gest. cour	202095,00	205590,00	205590,00
66	Charges financières	22289,00	16764,00	16764,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations amort. et prov.			
739	Reversements sur recettes			
22	Dépenses imprévues			
23	Virement section d'invest.	123325,00	56390,00	56390,00
	DEPENSES DE L'EXERCICE	877928,00	728894,00	728894,00
2	Déficit antérieur reporté			
	TOTAL RECETTES	876528,00	728894,00	728894,00
70	Produits serv. et domaines	43413,00	16633,00	16633,00
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	342512,00	273703,00	273703,00
74	Dotations, subv., participations	330236,00	337226,00	337226,00
75	Autres produits gest. courante	19000,00	27800,00	27800,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		5000,00	5000,00
78	Reprises sur amor. et prov.			
79	Transfert de charges			
13	Atténuation de charges	66815,00	55601,00	55601,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	801976,00	715963,00	715963,00
2	Excédent antérieur reporté	74552,00	12931,00	12931,00

TAUX D'IMPOSITION 1997

	TAUX 1996	TAUX GLOBAL 1997	TAUX C.D.C.	TAUX COMMUNE
T.H.	7,25	7,55	1,84	5,71
T.F.B.	11,77	11,77	3,31	8,46
T.F.N.B.	30,00	30,00	7,25	22,75
T.P.	8,64	8,15	1,65	6,50

**SECTION D'INVESTISSEMENT
VUE D'ENSEMBLE**

CHAP	INTITULE	REPORTS	PROPOS. DU MAIRE	VOTES DU CONS MUN
	DEPENSES	10581,00	131322,00	131322,00
1	Déficit d'invest. reporté		2272,00	2272,00
	Dépenses d'équipement			
20	*IMMOBIL. INCORPORELLES			
21	*IMMOBIL. CORPORELLES	1764,00	50097,00	50097,00
23	*IMMOBIL. EN COURS			
	Opérations d'équip. (total)	8817,00	40000,00	40000,00
	Dépenses des opérations fin.			
16	*EMPTS DETTES ASSIMIL.		38953,00	38953,00
18	*CPTÉ LIAISON: AFFECTAT.			
22	*IMMOB.RECUES EN AFFEC			
24	*IMMOBILISATIONS AFFECT.			
26	**PARTICIPATIONS&CREANC			
27	*AUTRES IMMOBILISAT. FINAN.			
	Reprises sur :			
10	*DOTATIONS,FDS DIVERS RESE			
13	*SUBVENTION D'INVESTIS.			
14	*PROVISIONS REGLEMENTEES			
15	*PROVISION RISQUES ET CHA.			
29	*PROVIS. DEPRECIAT. IMMOB.			
39	*PROVIS. DEPRECIAT.STOCKS			
49	*PROVIS. DEPREC.CPTES TIER			
59	*PROVIS. DEPREC.CPTS FINAN			
28	*AMORTIS. IMMOBILISAT.			
19	*DIFFERENCE S/REAL. IMMOB.			
481	CHARGES A REPARTIR			
20	DEPENSES IMPREVUES			
45	*COMPTABILITE DISTINCTE RAT			
	RECETTES	12858,00	131322,00	131322,00
	Recettes d'équipement			
13	Subventions d'équipement	1448,00		
16	*EMPTS,DETTES ASSIMILEES			
	Opérations d'équip. (total)	11409,00	21584,00	21584,00
	Recettes des opérations financ.			
10	*DOTATIONS,FDS DIVERS		53347,00	53347,00
13	Subv. d'investissement			
14	*PROVISIONS REGLEMENTEES			
15	*PROVISIONS RISQUES&CHAR			
18	*CPTÉ LIAISON : AFFECTATION			
19	*DIFFERENCE S/REAL. IMMOB.			
20	*IMMOBILISATIONS INCORPOR.			
21	*IMMOBILISATIONS CORPOREL	1,00	1,00	1,00
22	*IMMOB. MISES EN CONCESS.			
23	*IMMOBILISATIONS EN COURS			
24	*IMMOBILISATIONS AFFECTEE			
26	*PART. CREANCES RATTACH.			
27	*AUTRES IMMOB.FINANC.			
28	*AMORTIS. IMMOBILISAT.			
29	*PROVIS. DEPREC. IMMOB.			
39	*PROVIS. DEPREC. STOCKS			
49	*PROVIS. DEPREC.CPTS TIERS			
59	*PROVIS.DEPREC.CPTES FIN.			
481	Amts des charges à répartir			
21	Virement de section fonction.		56390,00	56390,00
45	*COMPTABILITE DISTINCT. RAT.			

BUDGET ASSAINISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 1996

SECTION D'INVESTISSEMENT : Vue d'ensemble

CHAP.	LIBELLE	PREVU	REALISE	RESTE A REALISER
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	19090,00	19089,20	0,00
16	EMPRUNTS & DETTES ASSIMILEES	14481,00	14480,16	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	67000,00	29767,00	37233,00
TOTAL INVEST. DEPENSES		100571,00	63336,36	37233,00
1	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	42928,00	42927,75	1141,00
10	APPORTS, DOTATIONS&RESERVES	2461,00	2461,00	0,00
28	AMORT. DES IMMOBILISATIONS	19090,00	19089,20	0,00
5	AUTOFINANCEMENT COMPLEM.	36092,00	0,00	36092,00
TOTAL INVEST. RECETTES		100571,00	64477,95	37233,00
EXCEDENT INVESTISSEMENT			1141,59	
DEFICIT D'INVESTISSEMENT				

SECTION EXPLOITATION : Vue d'ensemble

CHAP.	LIBELLE	PREVU	REALISE
	MVT STOCKS, CHARGES EXT.	8660,00	0,00
66	CHARGES FINANCIERES	27609,00	27608,20
68	DOTATION AMORTIS. & PROVISIONS	19090,00	19089,20
	SOUS TOTAL	55359,00	46697,40
6	AUTOFINANCEMENT COMPLEM.	36092,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES	91451,00	46697,40
TOTAL EN EXPLOITATION DEPENSES		91451,00	46697,40
70	VENTES PRODUITS, SERVICES	31000,00	35752,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	19090,00	19089,20
	RECETTES D'EXPLOITATION	50090,00	54841,65
2	EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTE	41361,00	41361,42
TOTAL D'EXPLOITATION RECETTES		91451,00	96203,07
EXCEDENT EN EXPLOITATION			49505,67

BUDGET PRIMITIF 1997

SECTION D'EXPLOITATION : Vue d'ensemble

CHAP.	LIBELLE	BUDGET N-1	PROPOSITION	VOTE DU
			DU MAIRE	CONS. MUN.
	MVT STOCK, CHARGES EXT.	8660.00	11385.00	11385.00
66	CHARGES FINANCIERES	27609.00	26276.00	26276.00
68	DOTATION AMORTIS. & PROVISIONS	19090.00	19206.00	19206.00
	SOUS-TOTAL	55359.00	56867.00	56867.00
6	AUTOFINANCEMENT COMPLEMENTAIRE	36092.00	51788.00	51788.00
	TOTAL DES DEPENSES	91451.00	108655.00	108655.00
TOTAL SECTION EXPLOITATION DEPENSES		91451.00	108655.00	108655.00
70	VENTES PRODUITS, SERVICES, MSES	31000.00	40060.00	40060.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	19090.00	19089.00	19089.00
	RECETTES D'EXPLOITATION	50090.00	59149.00	59149.00
2	EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES	41361.00	49506.00	49506.00
TOTAL SECTION EXPLOITATION RECETTES.		91451.00	108655.00	108655.00
EXCEDENT EN EXPLOITATION				
DEFICIT EN EXPLOITATION				

SECTION INVESTISSEMENT : Vue d'ensemble

CHAP.	LIBELLE	REPORT	PROPOSITION	VOTE DU
			DU MAIRE	CONS. MUN.
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	0.00	19089.00	19089.00
16	EMPRUNTS, DETTES ASSIMILEES	0.00	15813.00	15813.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	37233.00	0.00	37233.00
TOTAL SECTION INVESTIS. DEPENSES		37233.00	34902.00	72135.00
1	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1141.00	0.00	1141.00
28	AMORT. DES IMMOBILISATIONS	0.00	19206.00	19206.00
5	AUTOFINANCEMENT COMPLEMENTAIRE	36092.00	15696.00	51788.00
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT RECETTES		37233.00	34902.00	72135.00
EXCEDENT INVESTISSEMENT				
DEFICIT INVESTISSEMENT				

VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES AINES RURAUX

Président d'honneur	:	Mr GOSSET Gilbert
Président	:	Mr GOSSET Gilbert
Vice-Présidente	:	Mme HERSANT Marthe
Secrétaire	:	Mr REMON Norbert
Secrétaire-adjoint	:	Mr BAILLY Jean
Trésorière	:	Mme LEROUX Marie-Thérèse
Trésorière-adjointe	:	Mme BAILLY Rolande

Membres : MM. BOUTTEFROY, BROSSARD, BUTE, COUILLAUT, FATORELLI, FILATRE, GALPIN, LEROUX, PORTIER, PROCOLAM, REMON, STUMPF, TRETON, TROCHERIE, VAILLANT.

A partir de 60 ans, les retraités et pré-retraités sont invités à rejoindre le Club qui se réunit tous les premiers jeudis de chaque mois.

ACTIVITES : Jeux divers, Cartes, Boules ou Sorties, etc...

Repas annuel gratuit et goûter offert gratuitement à chaque réunion.

COTISATION ANNUELLE : 70 Frs

Orne Hebdo

Mercredi 29 janvier 1997

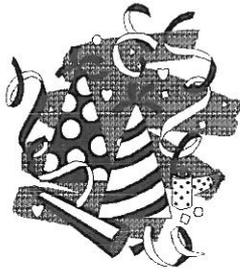
Bérus

LES AÎNÉS RENOUVELLENT LEUR BUREAU **Gilbert Gosset, président**



Après 20 ans de présidence, Marthe Hersant a décidé de se retirer de cette fonction à la tête du club des Aînés. L'association, qui se réunit deux jeudis par mois l'hiver (notre photo), a donc renouvelé son bureau.

Président, Gilbert Gosset ; vice-présidente, Marthe Hersant ; secrétaire, Norbert Raymond ; adjoint, Jean Bailly ; trésorière, Marie-Thérèse Leroux ; adjointe, Rolande Bailly ; administrateurs délégués au canton, Marthe Hersant et Jean Bailly ; commission voyages, Gilbert Gosset.



COMITE DES FETES

PRESIDENT D'HONNEUR :	Mr GOSSET Gilbert
PRESIDENTE :	Mme LAMARE Claudine
VICE-PRESIDENT :	Mr RIVIERE Guy
TRESORIERE :	Mme TREBOUET Monique
VICE-TRESORIERE :	Mme BRIERE Gisèle
SECRETAIRE :	Mme BOUVIER Marie-Pierre
VICE-SECRETAIRE :	Mme COUILLAUT Monique

Depuis le début de l'année, un certain nombre de manifestations et soirées ont été organisées.

Le 15 mars 1997, le dîner dansant « poule au blanc » a permis aux participants de passer une soirée fort agréable.

Le 30 avril 1997, le concert de « LADY MAC BETH » organisé pour les jeunes a connu une réussite et cette manifestation qui avait déjà été organisée avec un autre groupe de musique l'an passé sera renouvelée si possible l'an prochain.

La traditionnelle soirée repas dansant « moules frites » organisée le 24 mai 1997 a encore connu un large succès avec une participation « record ».

La dernière manifestation date du samedi 14 juin 1997, et a permis aux jeunes, très jeunes, adultes et anciens de la commune de passer la journée au parc de « DISNEYLAND ». Cette sortie qui était proposée aux habitants de la commune afin de constituer un car a connu un succès dont nous nous réjouissons. Le succès de cette manifestation nous a obligé, faute de place, à refuser des inscriptions. Nous demandons aux personnes qui ont été victimes de cette situation de bien vouloir nous en excuser, espérant leur donner satisfaction une autre fois.

Le 18 octobre 1997, une manifestation reste à organiser et ce sera un « concours de 17 » ou un « loto ».

Comme vous l'avez fait pour les manifestations de début d'année, venez nombreux !

Le Comité des Fêtes

AFFAIRES SCOLAIRES



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
A VOCATION SCOLAIRE

*BERUS, BETHON, CHERISAY,
FYE,
& OISSEAU-LE-PETIT*



ANNEE SCOLAIRE 1997/1998

CE QUI VA CHANGER...

STRUCTURE PEDAGOGIQUE

I - ACTIVITES SCOLAIRES TRADITIONNELLES SUR DEUX SITES

OISSEAU-LE-PETIT : 5 classes

Cycle 1 :

⇒ **2 classes maternelles** : Petite et Moyenne Sections, y compris les enfants de 2 ans (**Elèves de Bérus, Béthon, Cherisay et Oisseau-le-Petit.**)

Cycle 2 :

⇒ **1 classe maternelle** : Grande Section.)
⇒ **1 classe** : Cours Préparatoire) **Elèves de toutes les communes.**
⇒ **1 classe** : Cours Elémentaire 1^{ère} année)

FYE : 4 classes

Cycle 1 :

⇒ **1 classe maternelle de proximité** : Petite et Moyenne Sections, y compris les enfants de 2 ans (**Elèves de Fyé.**)

Cycle 3

⇒ **1 classe** : Cours Elémentaire 2^{ème} année)
⇒ **1 classe** : Cours Moyen 1^{ère} année) **Elèves de toutes les communes.**
⇒ **1 classe** : Cours Moyen 2^{ème} année)

II - AUTRES ACTIVITES SUR LES SITES DE BERUS, BETHON & CHERISAY

BERUS : Atelier artistique

BETHON : Atelier théâtre, archéologie, patrimoine

CHERISAY : Site d'initiation à l'environnement (E.P.S., Géographie, sciences)

Les cycles concernés et les fréquences de fonctionnement des ateliers seront communiqués ultérieurement aux familles.

MOYENS EN POSTES

10 postes pour 9 classes permettant l'intervention des enseignants en ateliers et la mise en œuvre du volet culturel et novateur du projet pédagogique.

LOCAUX

Ils seront adaptés et rénovés pour faire face à cette nouvelle organisation ; à Fyé, en particulier, des classes neuves accueilleront les enfants dès Janvier 1998.

HORAIRES SCOLAIRES

Quatre journées et demie dont le *mercredi matin* à la place du samedi matin.

Cycle I : Oisseau-le-Petit	8 H 45 - 11 H 45	13 H 20 - 16 H 20
Cycle I & III : Fyé	9 H 00 - 12 H 00	13 H 30 - 16 H 30
Cycle II : Oisseau-le-Petit (*)	9 H 10 - 12 H 10	13 H 20 - 16 H 20

Le décalage 8 H 45 - 9 H 10 entre cycle I et cycle II à Oisseau-le-Petit permettra une utilisation plus souple de la cantine et un départ au repos des enfants du cycle I plus rapidement.

(*) Eventuellement mêmes horaires qu'à Fyé si possibilité de réduire la durée du transport.

TRANSPORT SCOLAIRE (Voir carte circuit dernière page)

Arrêts	Horaire départ Aller	Horaire départ Retour	Horaire retour du Mercredi
La Chesnaie Béthon	↓ 8 H 10	↑ 17 H 20	↑ 13 H 00
Ecole de Bérus	↓ 8 H 20	↑ 17 H 10	↑ 12 H 50
Ecole de Béthon	↓ 8 H 35	↑ 16 H 55	↑ 12 H 35
Ecole de Cherisay	↓ 8 H 40	↑ 16 H 50	↑ 12 H 30
Ecole de Oisseau	↓ 8 H 45	↑ 16 H 45	↑ 12 H 25
Ecole de Fyé	↓ 8 H 55	↑ 16 H 40	↑ 12 H 20
Ecole de Oisseau	↓ 9 H 00	↑ 16 H 30	↑ 12 H 10

Sous réserve de modifications qui pourraient être apportées par le service des transports du Conseil Général.

GARDERIES

La garderie est assurée dans les locaux suivants :

- ⇒ OISSEAU-LE-PETIT : cantine scolaire avec accès obligatoire par l'école du haut.
- ⇒ FYE : cantine scolaire.
- ⇒ BERUS, BETHON et CHERISAY : Ecole.

Les horaires sont les suivants :

Communes	Horaires matin L/M/M/J/V	Horaires soir L/M/J/V
BERUS	7 H 30 - 8 H 20	17 H 10 - 18 H 30
BETHON	7 H 50 - 8 H 35	16 H 55 - 17 H 10
CHERISAY	7 H 30 - 8 H 40	16 H 50 - 18 H 30
FYE	7 H 30 - 8 H 50	16 H 30 - 18 H 30
OISSEAU-LE-PETIT	7 H 30 - 8 H 50	16 H 30 - 18 H 30

Tarif de la garderie :

- ⇒ **Bérus, Fyé et Oisseau-le-Petit : 6 F par heure et par enfant, somme payable en fin de mois** (le temps de garderie est arrondi au ¼ heure le matin ainsi que le soir. Tout ¼ heure commencé est dû).
- ⇒ La garderie sera gratuite à Fyé, le soir jusqu'à 16 H 40 (heure de départ du car).
- ⇒ La garderie sera gratuite à Oisseau-le-Petit, le matin à partir de 8 H 45 (heure d'arrivée du car) et le soir jusqu'à 16 H 45 (heure de départ du car).
- ⇒ La garderie sur les sites de Béthon et Cherisay est gratuite.

Personnes responsables des garderies et numéros de téléphone :

BERUS	Mme COULLAUT	02.33.26.83.33
BETHON	Mme MAZURE	02.33.26.80.55
CHERISAY	Mme BRUNEAU	02.33.26.98.87
FYE	Melle MANSON	02.33.26.28.94
OISSEAU-LE-PETIT	Madame REGNARD	02.33.26.92.34

Les renseignements complémentaires et les ajustements éventuels, ainsi que le règlement intérieur des garderies, vous seront communiqués à la rentrée.

RESTAURATION SCOLAIRE

Les cantines scolaires de Fyé et de Oisseau-le-Petit seront gérées par une seule association Loi 1901 ("Association chargée de la gestion de la cantine scolaire du S.I.V.O.S.").

Le tarif du repas a été fixé à 15.00 F. Les factures seront adressées mensuellement.

Le règlement intérieur et les modalités de fonctionnement vous seront communiqués ultérieurement.

INSCRIPTIONS

Les bulletins d'inscriptions sont disponibles en Mairie.

Du 5 au 9 juin dans le Nord-Sarthe

L'environnement fait école !

« Osons l'école buissonnière » c'est sous ce titre un projet provocateur que 56 écoles rurales regroupant 750 élèves du Nord-Sarthe participent cette semaine aux journées de l'environnement. Les élèves ont donc investi chemins, bois et forêts, à Bérus, Mesnes et Chersay avec l'environnement comme premier conducteur...

Il est assurément original le projet de l'éducation nationale dans la circonscription de Mayenne, par l'ampleur des moyens mis en œuvre et par la dimension partenariale de cette découverte « du pays du bocage ».

Après avoir fait l'école à vélo en peloton ou mis sur pied des parcours d'orientation, Jean-Philippe Corbeau, coordinateur du projet, s'inscrit maintenant

dans la durée. « On a la chance d'avoir à notre porte le bocage et nous pouvons ainsi mettre les enfants en situation de découverte du milieu rural, sur des parcours aménagés et adaptés au niveau des enfants » explique-t-il.

Et c'est ainsi que les enfants du Nord-Sarthe disposeront d'une cour d'école largement agrandie à travers les vieux chemins des villageois, du 5 au 9 juin.

A l'école de la forêt

Chersay en sera la capitale verte jeudi et vendredi à travers l'opération à l'école de la forêt. Là une trentaine de classes se rassembleront pour parcourir un « rallye lecture du paysage ».

Quatre-cents enfants pourront découvrir les travaux de la classe de Mme Duprez, l'institutrice de Chersay. Des nichoirs installés sur les sentiers de randonnée aménagés et nettoyés et de multiples curiosités botaniques attendent les jeunes explorateurs qui seront munis de cartes fabriquées par les enfants de Chersay.

En fin d'après-midi, chacun pourra visiter l'exposition sur l'environnement qui sera d'ailleurs ouverte à tous les publics vendredi jusqu'à 19 h 30, à la



Chersay fait école pour le paysage et l'environnement

salle polyvalente de Chersay-les-Braults. En bref, l'exposition à Chersay, vendredi 6 juin, de 17 à 19 h 30 sur « l'arbre ».

Le Maine Libre
4 Juin 1997

LA SIGNALISATION ET LA NUMEROTATION

LA SIGNALISATION

Par délibération du 11 octobre 1996, le Conseil Municipal a décidé de faire réaliser un plan de situation concernant les différentes routes et hameaux de la Commune.

L'emplacement de celui-ci se situe contre le mur de l'Eglise. Un exemplaire d'un format réduit, figure sur le panneau d'affichage installé à La Feuillère en début d'année 1997. (Voir page de garde de "l'Echo").

LA NUMEROTATION

Lors de la réunion du 30 mai 1997, le Conseil municipal a décidé d'entériner les propositions du groupe de travail qui a travaillé sur ce dossier.

Cette démarche vise à faciliter l'accès, en particulier, dans les hameaux comportant un assez grand nombre d'habitations. Ceci évitera notamment aux livreurs, voir au facteur, de chercher les habitations.

Ce besoin se justifiant pour les zones où plusieurs habitations ont le même lieudit, la numérotation concernera :

- *Le Bourg*
- *Les hameaux de :*

La Palestine, La Miottière, Froide-Fontaine, Grouaslard, La Feuillère, La Tarotterie, Le Tertre, Les Près de Vaux, Sormont, La Grouas, L'Arcis, La Commune, La Motte, Maleffre.

Aussi, cette mise en place de numérotation a nécessité pour sa réalisation l'attribution de noms de rue (ou de route), à savoir :

⇒ **pour le Bourg** : **Rue Principale** pour la partie allant du "Stop" près de l'Eglise à l'Ardriller inclus.

Route de Gesnes pour la partie allant du "Stop" près de l'Eglise vers la route de Gesnes.

⇒ **pour la route qui va vers la Palestine**, c'est à dire entre le "Stop" près de l'Eglise et le hameau de la Palestine, est attribué le nom de **Route des Bois de Vaux**.

⇒ **pour les habitations à la Tarotterie**, la dénomination **Route de la Tarotterie** a été retenue.

La mise en place effective de ces numéros et noms de rues est prévue en septembre. A cet effet, il sera (si nécessaire) pris contact avec les habitants concernés afin de définir l'emplacement du numéro qui leur est affecté .

INFORMATIONS COMMUNALES

ASSAINISSEMENT COMMUNAL NON-COLLECTIF

- 3 JANVIER 1992 : Parution de la Loi sur l'eau.
- 6 MAI 1996 : Arrêté fixant les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non-collectif.

1) Pour la réalisation d'une construction neuve non raccordable au réseau collectif, il faudra faire effectuer, par un bureau d'étude spécialisé, une étude de sol permettant de définir la filière la plus adaptée au contexte de la parcelle (coût 2000frs environ).

Liste des bureaux spécialisés susceptibles de réaliser cette étude disponible en mairie.

2) Pour les installations existantes, la Commune est responsable de leur bon fonctionnement. Les modalités de contrôle technique sont définies par l'arrêté du 6 mai 1996.

3) En cas de mauvais fonctionnement, des mises en conformité seront nécessaires.

La Commune, pour sa part, va procéder à une étude de zonage définissant les zones d'habitations qui seront sur un réseau collectif, celles qui seront éventuellement sur un réseau semi-collectif (petit hameau de plus de 5 maisons par exemple) et celles qui seront en assainissement individuel. Elle pourra prendre en charge, si le conseil municipal le décide, la mise en conformité et l'entretien des installations moyennant une redevance.

Si vous envisagez d'effectuer des travaux d'assainissement, nous vous invitons à prendre contact avec la Mairie. Nous vous donnerons tous les renseignements utiles à la réalisation de votre projet en respectant la législation en vigueur.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU MAINE NORMAND

COMMUNES ADHERENTES

Ancinnes, Bérus, Béthon, Bourg-le-Roi, Chérancé, Chérisay, Fyé, Gesnes-le-Gandelin, Grandchamp, Livet-en-Saosnois, Moulins le Carbonnel, Oisseau le Petit, Rouessé Fontaine, Thoiré sous Contensor.

Les délégués de la Commune à la C.D.C. sont les suivants :

Délégués titulaires
Mr GOSSET Gilbert
Mr LAMARE Gille

Délégués suppléants
Mr BURIN Jean-Paul
Mme PIN Marie-Odile

Au 1er Janvier 1997, la Commune a délégué ses pouvoirs à la C.D.C. pour les compétences suivantes :

Aménagement de l'Espace :	Délégué	Mr	BURIN Jean-Paul
Développement Economique :	Délégués	Mrs	GOSSET G. LAMARE G.
Voirie :	Délégué	Mr	BAILLY Jean
Ordures ménagères :	Délégué	Mr	LAMARE Gille
Terrains pour nomades :	Délégués	Mrs	GOSSET G. BRIERE André

MAIRIE

1) Boite à lettres

Depuis le 15 Juin, la boite à lettres de la Mairie a été transférée. Désormais, elle se trouve côté pignon de la maison commune.

2) Permanences secrétariat

- *MARDI* de 17 heures à 19 heures 30
- *MERCREDI* de 10 heures à 12 heures
- *JEUDI* de 15 heures à 18 heures
- *VENDREDI* de 09 heures à 12 heures

En raison de la période des congés annuels, la Mairie sera fermée au public du 04 au 31 août 1997 inclus. Une permanence sera assurée le Mardi de 18 heures à 19 heures30.

ETAT CIVIL

Naissances :

Bienvenue à :	VASEUX Vivien	né le 28 Juin 1996
	BOURDAIS Paul	né le 16 Février 1997
	BARBRY Fanny	née le 11 Mars 1997
	TOLLEMER Chloé	née le 23 Avril 1997

Mariages :

CHARTRAIN Serge et GONSARD Brigitte	le 06 Juillet 1996
CHAUSSINAND Xavier et COUILLAUD Laurence	le 20 Juillet 1996
TOLLEMER Olivier et VIOLET Stéphanie	le 08 Février 1997
Tous nos voeux de bonheur aux jeunes époux	

Décès :

CORNITTE Christiane le 01 Juillet 1996
Nos biens sincères condoléances à cette famille éprouvée.

Nouveaux habitants :

Mr & Mme HOFMAN Jean-Paul "La Palestine"
Mr & Mme HUCHER Patrick "La Palestine"
Mr & Mme TOLLEMER Olivier "La Feuillère"
Mr & Mme AFILALES Alain "Le Fourneau"
Mr THOMAS Michel "La Miottière"
Mme OZOUF Sylvie "La Miottière"

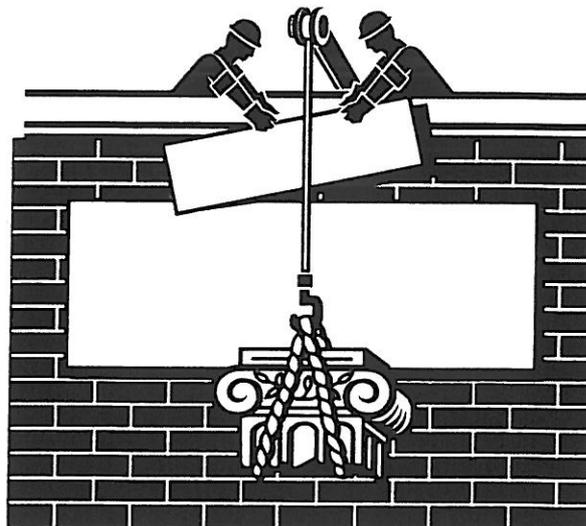
TRAVAUX-ACQUISITIONS

Réalisés en 1996 :

- Travaux hydrauliques à la Poterie et La Pièce
- Ravalement pignon cantine scolaire
- Acquisition matériels salle polyvalente (Tables et chaises)
- Panneau plan de situation
- Achat terrain bassin de rétention
- Achat tondeuse à gazon

Prévus en 1997 :

- Mur séparatif Mairie et propriété de Mr BUTE (démontage mur en pierres et remontage mur en agglos)
- Acquisition guirlandes, matériels informatiques, fauteuil, présentoir, porte-manteaux, meuble de rangement
- Numérotation des maisons d'habitations
- Pont du "Pâtis"
- Extension réseau eaux usées et voirie à "La Feuillère"



HISTOIRE



**** EGLISE DE BERUS ****

Bérus existait déjà en 616 (Vico Beruflo... Villa Beauflus...) et son église actuelle, succédant à un temple plus ancien, paraît remonter au XVe siècle.

Dans cette église, on trouve des peintures. Par peinture, il faut entendre l'art de peindre sur une muraille fraîchement enduite des couleurs détrempées dans de l'eau de chaux. Ces couleurs étaient en nombre réduit parce que provenant seulement des terres ou péroxydes de fer (hématites), jaunes et rouges, surtout.

La peinture n'a guère été pratiquée après le XVIIe siècle et le mot se trouve parfois improprement employé de nos jours.

L'Eglise de Bérus, comme beaucoup d'autres de son époque avait des peintures intérieures partiellement visibles jusqu'à ce que des restaurations successives et malencontreuses en effacent jusqu'au souvenir. Seule près de l'autel de la Vierge, des restes de peinture murale représentant une sainte sur un dragon.

En 616, l'agglomération de Bérus paraissait déjà regroupée à sa place actuelle, près de la villa du chef franc ; après s'être fixée autour du puits d'eau de la fontaine. Le presbytère actuel semble construit sur l'emplacement de cette villa.

On sait que jusqu'au XVIIIe siècle, les nobles et bourgeois pouvaient se faire enterrer dans les églises "ce qui présentait pour la santé publique de graves dangers en temps de peste. On désignait ainsi toutes les maladies contagieuses, faute d'en connaître la nature et l'origine".

Or, les inhumations dans l'Eglise de Bérus furent nombreuses.

La dernière à notre connaissance remonte au 30 juillet 1768 : Marie-Magdelaine CHABOT, veuve de Messire René Nicolas le Mouton de Boisdeffre.

La pierre tombale de Anthoine AMYOT est encore lisible et porte la date de 1677. C'est lui qui, en 1662, eût un conflit avec de BOISDEFFRE au sujet de ses titres de noblesse, contestables et contestés, qui lui évitaient en tout cas de payer la taille. Soutenu par son Curé François LECOMTE, farouchement hostile à de BOISDEFFRE, premier seigneur de ce nom, 1654-1735, AMYOT n'en perdit pas moins son procès, mais trouva par la suite, le moyen de ne pas payer la taille...

Bien entendu, l'honneur d'être enterré dans l'Eglise était le privilège des riches et se payait cher.

Quatre statues du XVIe siècle sont visibles.

Maîtriser l'évolution

Gilbert Gosset, entouré de son conseil municipal, a présenté ses vœux aux personnes présentes en les "remerciant de s'intéresser à votre commune, autour de la galette des rois et du verre de l'amitié". Il a salué les nouveaux habitants, une dizaine de foyers, avant "de faire le point sur la situation actuelle."

En particulier sur l'école. Le SIVOS Bérus, Béthon, Chérisay, avec sa classe par commune, "n'a plus que 42 élèves". Les effectifs ne sont plus suffisants pour maintenir ce SIVOS en exercice, tel qu'il est actuellement, après la fin de la présente année scolaire. "Nous avons travaillé pour ne pas subir, compte tenu de ces effectifs". Et Gilbert Gosset d'expliquer qu'avec ses collègues, il avaient choisi d'élargir le SIVOS, avec Oisseau et Fyé. Sauf modification, à la rentrée prochaine, "il y aurait 5 classes à Oisseau et 4 classes à Fyé". Car Oisseau a déjà, par exemple, une maternelle qui dispose d'une salle de motricité. Les trois communes du SIVOS initial conserveront des activités péri-scolaires spécifiques, comme des classes de découverte. Des activités pouvant fonctionner de manière ponctuelle. "Le transport scolaire pour les enfants du SIVOS sera gratuit." Un gros dossier pour la commune cette année.

Le maire de Bérus a ensuite évoqué "les transferts de compétences avec la création de la communauté de communes." Puis, la zone d'activité de la Pommerais, située sur la commune. "Alençon véhicules industriels s'y est installé. M. Cuhet va suivre en créant un ma-

Orne Hebdo du Mercredi 15 janvier 1997



Marthe Hersant était présidente-fondatrice du Club des Aînés

gasin de vente." Le dernier lot à un candidat dont le dossier est actuellement à l'étude. Une satisfaction pour Gilbert Gosset qui a toujours défendu l'emplacement de cette zone, en précisant "qu'il faut toujours aller de l'avant."

En projet, l'assainissement du bourg et de la "Palestine". La numérotation des maisons du bourg et des hameaux importants. Et plus tard, "des vestiaires et sanitaires pour la salle des fêtes."

Au milieu de la salle, un panneau de plus de deux mètres carrés, spécialement traité pour résister à l'usure du temps. Il représente les lieudits et le bourg, avec son réseau de voies, de la RN 138 à l'Est avec "La Feuillère", en suivant la D 285 jusqu'à la D 30. Alençon - Gesnes-le-Gandelin, à l'Ouest. Un travail soigné, qui permet au visiteur de visualiser d'un seul coup d'œil tout le territoire communal. Il est métallique, en deux couleurs et

avec sa rose des vents pour l'orientation.

Sympathique cérémonie pour terminer. La municipalité a offert une composition florale à Marthe Hersant. Elle vient de se retirer de la présidence du Club des Aînés, après 20 ans d'une fonction bien remplie.

REVUES

DE

PRESSE

Orne Hebdo du Mercredi 11 décembre 1996

COMITÉ DES FÊTES On prend les mêmes

On prend les mêmes et on recommence puisqu'ils ont bien travaillé, a semblé dire Claudine Lamare, la présidente.

Sans excès de fantaisie, mais avec sérieux, le comité renouvelle en 1997 les valeurs sûres de l'animation locale. 15 mars, repas dansant. 24-25 mai, assemblée annuelle. 18 octobre, concours de cartes.

Au niveau du bureau, l'équipe de bénévoles reste solide : président d'honneur, Gilbert Gosset ; présidente, Claudine La-

mare ; vice-président, Guy Rivière ; secrétaire, Marie-Pierre Bouvier ; adjointe, Monique Couillaut ; trésorière, Monique Trébouet ; adjointe, Gisèle Brière ; membres, Huguette Hureau, Jean-Marie et Jacqueline Stumpf, Raymond Couillaut, Gilles Lamare, Jean Bailly, Jean-Yves Bouvier, Mickaël et Gérard Trébouet, André Brière, Edouard Procolam, Marie-Odile Lin, Joël Forget ainsi que M. et Mme Louvel.

Orne Hebdo du Mercredi 20 novembre 1996



A Bérus Gilbert Gosset, maire, a accueilli les Aînés pour le banque-annuel offert par la commune. Avec les Anciens Combattants conduits par le président Procolam, pour honorer les doyens du jour, Roger Hersant (84 ans) et Jacqueline Touchard (81 ans).



Claudine Lamare, à dr., est présidente depuis 1990

